

combat breton

DOSSIER :

APRÈS LE PROCÈS A LA
COUR DE SURETÉ de l'ÉTAT

NOVEMBRE - DEC. 1979

NUMÉRO 8 (Nouvelle série)

PRIX 5 F



DÉROBADES

ET

DES

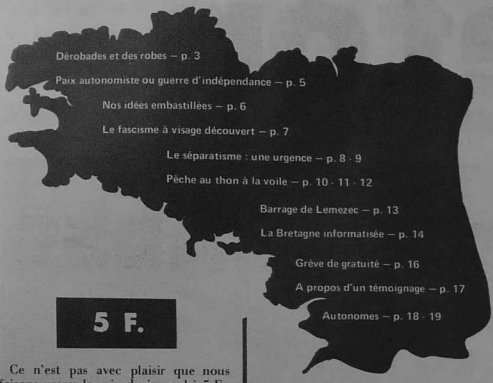


ROBES

M 1661 8 5

Lire en page 10 - 11 - 12 LA PÊCHE AU THON A LA VOILE

SOMMAIRE



5 F.

Ce n'est pas avec plaisir que nous faisons passer le prix du journal à 5 F ; mais les augmentations du coût d'impression nous y ont contraints.

Faut-il rappeler que depuis le numéro 1 de l'ancienne série (en 1975), Combat Breton avait maintenu son prix de vente à 4 F ? Depuis lors, le prix du papier a pratiquement doublé...

Combat Breton est un instrument de communication entre autonomistes, indépendantistes libertaires, militants du mouvement social breton, passionnés d'écologie, et de justice, de liberté. C'est un outil à la disposition de ses lecteurs.

Nous ne saurions trop insister par conséquent sur la nécessité de continuer l'effort d'abonnements entrepris.

La progression de Combat Breton (et donc des idées qu'il développe) dépend de vous.

dans
Combat Breton
s'exprime
Argad Breizh



combat breton

Administration :
 « Troncoff » Langoelan
 56160 - Gueméné-sur-Scorff
 N° Commission paritaire 56213
 ISSN 0335 - 6302

Directeur de la publication : Jean Le Calvez
 Rédacteur en chef : Y. L. Hardon
 Rédaction : Michel Clodic
 André Daniel
 Gérard Gilbert
 Alain Guillem
 Patricia Jarnier
 Jean Le Calvez
 Emile Le Scann, dit Glenmor
 Edouard Morvan
 Patrick Quesnel

Édité par C.L.T.
 Imprimerie LE BRETON - CARHAIX
 Dépôt légal : NOVEMBRE 1979

ABONNEMENTS :
 1 an : 50 F minimum
 Etranger et par avion : nous consulter

La Bouèze, siège social : La Kérouzée, rue du Four 22270 Jugon-les-Lacs.

CONCOURS DE MUSIQUE GALESE TRADITIONNELLE

L'association « La Bouèze », danses et musiques traditionnelles en Bretagne, organise, en collaboration avec « La Pétrelle », comité culturel breton de Jugon-les-Lacs, un concours de musique galese traditionnelle (violin, vielle, accordéon diatonique, chants à danser) le dimanche 9 décembre à Jugon-les-Lacs.

Renseignements et inscriptions :
 Café « La Kérouzée », rue du Four, 22270 Jugon-les-Lacs. Tél. (96) 31-69-33

LUTTE BRETONNE

Un groupe de garçons et filles s'est constitué à Nantes pour la pratique de la lutte bretonne, « sans agressivité et sans compétition » précisent-ils. Ce groupe se réunit tous les lundis soirs de 19 H à 21 H, au centre sportif de l'Angevine. Il est ouvert à toutes et à tous à partir de 16 ans.

DÉROBADES ET DES ROBES

LE PROCÈS EST TERMINE. DES MILITANTS D'ARGAD BREIZH SONT ALLES PORTER LEUR TÉMOIGNAGE ET ILS ONT ETE LES SEULS A MENER UNE DEFENSE POLITIQUE SUR LA BASE DU MOUVEMENT SOCIAL BRETON. MAIS CERTAINES GHOSSES RESTENT A DIRE, AU VU DE CE PROCES ET QUI N'Y POUVAIENT ETRE DITES.

Le procès des militants bretons devant la C.S.E. a été ce que l'Etat l'a voulu ; médiocre.

Un ancien juge pour enfants flanqué de bandes décorées trônait avec prétention dans une salle d'un autre âge sous l'œil torve de militaires assoupis. Marionnettes ennuyées, silencieuses ; potiches biaisées - quel spectacle ! Monsieur le premier président, ergotait, coupait la parole, prenait des mines, se croyait méprisant : il n'était et n'est toujours qu'un magistrat nommé par le gouvernement pour remplir une charge honnie par ses collègues. Le pire : l'avocat général. Bredouillant, obscur dans ses propos, le dernier des metteurs en scène n'en aurait pas voulu comme figurant.

Mais il ne faut pas s'y tromper : le metteur en scène était excellent et il voulait un spectacle nul. Il l'a eu et les acteurs étaient bien choisis.

ALLAER savait parfaitement laisser parler les témoins réformistes, bousculer de questions les autres pour tenter de réduire en lambeaux informels leurs propos. Il menait à merveille le jeu de l'esquive et du refus. Parlait-on de caractère symbolique des attentats, sans commune mesure avec les peines infligées par la C.S.E. ? Il répondait : « Ce sont des séparatistes. Mais voulait-on faire une défense politique ? Il objectait préemptoirement que sont des poseurs de bombes. Parlez des faits ».

Les officiers généraux eux aussi avaient été bien recrutés. La preuve : aucune démission. Pourtant j'ai la faiblesse d'imaginer que l'un

ou l'autre d'entre eux aurait pu se sentir déshonoré par le rôle qu'on lui faisait jouer.

Le meilleur acteur de la pièce : COLETTE. Il n'est pas possible qu'il ait consciemment joué son rôle. On l'a choisi pour sa nullité et il a été insupportable. Alors que ALLAER forçait les témoins à parler d'abondance, COLETTE annonça la lecture de son réquisitoire : il fallait bien qu'un des sommets de la tragédie prenne des allures de pensum d'élève attardé pour qu'on en parle le moins possible. Oui, le gouvernement a pris les meilleurs moyens pour empêcher que le procès prenne une dimension politique ou humanitaire.

Mais après tout qu'attendra d'autre d'une juridiction d'exception ? Ce qui par contre peut devoir infiniment plus, ce qui doit amener à une réflexion plus sérieuse, c'est le jeu des avocats.

Questions précises : pourquoi n'y a-t-il pas eu de DEFENSE ORGANISEE ? Pourquoi le refus d'une défense politique bretonne ? Pourquoi le refus d'une vaste défense judiciaire ? (1) Pourquoi d'insupportables absences à certaines audiences importantes ? (2)

La seule défense admissible n'a pas été menée : une défense politique en liaison avec le mouvement social breton dont une bonne partie des inculpés étaient les représentants directs. Il n'y a pas eu organisation de la défense ; mais on a assisté aux échanges de pointes et de formules entre avocats et président (et les robes prenaient plaisir au manège

de répartition de l'avocat général. Que de pitoyables anecdotes pour les salons, entre initiés !). Il n'y a pas eu recherche systématique des témoins les plus utiles. Il a fallu que certains détenus insistent pour que des militants d'ARGAD BREIZH témoignent : et ce sont pratiquement les seuls à s'être placés sur le plan politique révolutionnaire. Le bâtonnier d'ALGER se proposait pour venir défendre les inculpés, lui l'ancien du FLN. Il n'a pas pu, nous l'avons appris trop tard, rejoindre le cabinet de Me LECLERC ou celui de Me CHOUCQ. Il n'y a pas eu réunion des témoins, d'information précise à circuler : tout s'est fait dans l'improvisation. EXACTEMENT CE QUE VOULAIT LE GOUVERNEMENT. Ainsi le procureur eut beau jeu de prétendre que les inculpés étaient coupés de la population. D'autant que certains, peu soucieux de participer à cette mascarade, mais qui avaient été à la sauvette inscrits sur la liste des témoins, ne sont pas venus. Les témoins indésirables ronronnaient un discours réformiste vieux de vingt ans plaisant autant à la Cour qu'aux avocats parisiens prêts à utiliser les « petits bretons » pour épauler quelque personnage de la politique hexagonale. Tant qu'il n'était pas question de la remise en cause fondamentale de l'Etat, du système capitaliste et donc du pouvoir parisien, chacun y trouvait son intérêt. Sauf les inculpés. En conséquence, il nous paraît élémentaire de conseiller aux prisonniers bretons à l'avenir d'être extrêmement vigilants sur le choix de leurs avocats (3) comme des témoins.

La médiocrité, les dérobadés ont naturellement eu leurs conséquences sur une presse qui ne s'intéresse, qu'aux vedettes, qu'au clinquant et qui fait la cour aux pouvoirs parisiens (Elysée, Élysée-major P.S., place du Colonel Fabien...). L'argumentation politique du refus de l'Etat pour la libération du peuple breton ; cela n'est pas intéressant pour les marchands de papier. RODARD venu à la pêche aux voix a eu les honneurs de la presse et de la télévision. « LIBERATION », qui a parlé de tous les témoins à charge, n'a jamais rendu compte des témoignages de la défense, sauf celui de STELVELL (cherchant par là à accréditer la thèse d'un soutien aux inculpés mené par de rares artistes chevelus). Le « TELEGRAMME » égal à lui-même n'a pas informé ses lecteurs de la réalité du procès. « OUEST-FRANCE », pour

DÉFENSE DE VOTRE DES OUVRIÈRES



(Suite page 4)

Témoignage sur un témoignage

Lorsque j'ai témoigné devant la Cour de Suprême de l'Etat, j'ai été interrompu d'entrée par le juge :

« attention à ce que vous dites, le caractère de vos opinions risque d'être préjudiciable aux intérêts »
Autrement dit, ils ne sont pas jugés pour ce qu'ils auraient fait — les fameux explosifs dont on parle tant cependant — mais pour nous amener, nous Bretons, à la fermer ou tout au moins à être doux comme des moutons : oui, Monsieur le Président

« mais, bien sûr, Monsieur le Président, les explosifs, ça ne se fait pas » et nous, en Bretagne, nous devons faire attention à nos discours, à nos articles, à nos slogans, à nos affiches, si nous voulons que les juges ne soient pas trop méchants.

On l'a dit, il faut le répéter, les prisonniers sont des otages du pouvoir français. Quant au Procureur, la seule chose qu'il ait trouvée, à dire est : « avec les idées que vous avez, vous ne devriez pas accéder d'être payé par l'Etat français »

... en voilà un au moins qui n'essaie pas de nous bourner le mou avec le pluralisme. Ils voudraient sans doute que ceux qui ne sont pas d'accord prennent le maquis, quitte après à les faire arrêter, les juger, les condamner comme l'Etat commence à le faire.

Ainsi ils resteraient entr'eux, c'est sans doute la meilleure façon que notre gouvernement libéral ait trouvé pour établir le fameux consensus.

A. DANIEL



Le président Allier à un témoin : « Vous parlez de régionalisme ; eux (les accusés) de séparatisme ; c'est pour cela qu'ils sont ici ».

Cour de Suprême, le 11 octobre en fin de séance.

NOS IDÉES EMBASTILLÉES

Le tonnerre gronde encore sur notre pays. A Châteauneuf-du-Faou, 150 CRS ont été dépechés pour être là au moment du verdict. Dans les couloirs du Palais, Mme HELLEQUIN assume très dignement sa révolte. Elle clame sa fureur et sa colère de voir son fils maintenu plus longtemps que les autres. Toute la salle l'écoute, flics y compris. Personne ne l'a contredit.

Triste verdict de discrimination envers ces hommes qui ont souffert ensemble et qui, emprisonnés pour des motifs similaires, sont jugés différemment. Vous pensez, Michel HELLEQUIN le plus jeune ou presque des inculpés à de la classe politique. Il appartient au « moyen meneur » s'il en existe. Sa mère s'est bien battue pour tous les autres. Il fallait la punir avec lui.

CEUX QUI PAIENT POUR LES AUTRES

La Bretagne doit être fière de ces hommes renvoyés à leurs prisons, qui paient pour les autres. Ils sont la conscience et l'identité de ceux qui luttent âprement sur le terrain pour la survie de notre pays.

Je les aime pour leur courage, leur tenacité et leur détermination. Ils portent en eux l'espoir d'une Bretagne libre, maîtresse de son destin.

Mais à travers eux, leur idéal politique, ce sont nos idées, donc nous mêmes qui sommes aussi embastillés.

Par leur présence là-bas le pouvoir voudrait nous casser. Nous devons donc nous recréer dans l'unité.

Je pense particulièrement à ceux que j'ai connus avant et pendant la prison. Ces hommes libres de notre condition que nous attendons pour bientôt : Yann PULLAINDRE, Michel HELLEQUIN, Jean-Michel GUILANTON, Jackez BERNARD et tous les autres dans la foulée.

Où ils ne se détruisent pas par une trop longue attente. Mais qu'ils se mettent à parler et à écrire de leur prison afin de se faire entendre de l'emsav.

Jean-Michel et Jackez ont renoncé à la cassation du procès de 1978, cassation qu'ils auraient souhaitée pour une libération plus rapide après un procès bâclé et au verdict d'une cruauté telle que sur sa lancée celui des auteurs de Versailles a reproduit le même scénario.

A tout prendre, après tant de médiocrité, ce ne pouvait être autrement, les juges honnêtes et compétents refusant de siéger à cette triste Cour. C'est à notre tour, maintenant, d'entrer en action pour hâter leur libération.



« L'ETAT BALLONNE »

L'EMSAV EST INTERPELLÉ

Sauf du côté de l'U.D.B. qui tend à prendre la défense de ceux qui renient leur idéal politique, les autres forces de l'emsav se sont déclarées solidaires, à des degrés divers, de leurs prisonniers.

Comme le signalait Me André TINIERE lors de sa plaidoirie, s'il est vrai que ces hommes sont archi-minoritaires au niveau de la pose des pains de plastic, ils sont au contraire majoritaires au niveau de leurs idées. Je les retrouve chez tous les ouvriers et paysans de Bretagne que je côtoie par ma profession.

Alors rencontrons nous courant novembre et fixons l'échéance ensemble. Ces gars doivent passer le 1er de l'An dans leur famille et parmi nous. Nous en avons les moyens, n'acceptons plus qu'au travers de ces hommes nos idées soient embastillées. Soyons maîtres sur notre terrain, sur cette notion d'autonomie tous azimuts qui est acquise dans le peuple maintenant.

Les témoignages de nos confrères ont servi à un verdict moins cruel que prévu. Cependant seules les voix d'intellectuels, d'artistes ou de notables ont été portées à la connaissance du public par la presse. Or nous étions 3500 personnes à PONTIVY la veille de l'ouverture du procès : celles-là sont encore mobilisables dans le futur immédiat. Il faut recommencer. Nous le saurons dès le 10 novembre prochain à ROSTRENEN où toutes les forces militantes du pays sont appelées à se retrouver.

Personnellement j'aimerais que Noël soit une grande date pour les prisonniers que nous attendons. La question reste posée : nous nous soumettrons à la décision du grand nombre, sauf à celle de ne rien faire.

Pour que nos hommes et nos idées soient à nouveau en liberté.

Edouard MORVAN

LE FACISME A VISAGE DECOUVERT

La tentative d'amalgame par la C.S.E. n'a pas fait long feu après que des militants comme J.P. VIGIER, le Professeur GACON, militant communiste, aient apporté leurs témoignages devant la Cour. Il est d'ailleurs étonnant de constater que la défense des prisonniers fut prise en charge par les seuls militants de gauche, alors qu'on voulait les traiter de nazis.

Le fascisme existe en FRANCE aujourd'hui. Il se montre même très arrogant et sûr de lui. De fascisme rampant comme le traitait hier Jacques CHIRAC, il montre aujourd'hui son véritable visage. On ne condamne plus sur des faits. Les idées maintenant sont aussi poursuivies.

Ainsi Me Plichon, défendant les intérêts de la Banque Nationale de PARIS peut dire le plus tranquille du monde : « Les intellectuels venus à la barre et qui ont injuré tout le monde, sont plus responsables que ceux qui sont ici ». Sous-entendu les détenus politiques. Une atteinte aussi directe à la liberté de témoigner et de s'exprimer n'avait encore jamais été aussi explicitement dite. On veut nous bâillonner encore plus.

Pourtant nous n'avons plus le droit de participer à une campagne électorale. Les 5 % fixés pour avoir droit au remboursement des frais engagés nous l'interdit. Le projet de loi concernant le financement des partis, donc du droit à l'expression, favorise les états-majors des grands. Une loi sur le droit d'afficher ne laisse qu'aux organisations nantaises le pouvoir d'exposer leurs idées. Et la gauche parisienne collabore à l'enterrement de cette liberté première.

Pendant ce temps-là le Premier Ministre Raymond BARRE reçoit un cadeau royal (400 000 F) du nazi TOEPFER. Giscard quelques diamants de son cher parent BO-

KASSA. Et qui accuse-t-on de nazisme ? Les rôles veulent être inversés mais nous ne marchons pas.

DE L'INTERNATIONALE NOIRE, A LA PEGRE ET A QUELQUES AUTRES ...

Dans un passé récent, Michel PO- NIATOWSKI, désigné sous le code 12 B et 12 A par le commandement de l'O.A.S. fut présenté par le Général SALAN digne de toute confiance. Que l'on se souvienne du procès intenté par Giscard d'Estaing contre Me ISORNI. Me Jacques ISORNI avait présenté des preuves irréfutables d'après lesquelles les codes 12 B et 12 A correspondaient au Président de la République et à l'ex-ministre de l'intérieur et homme de confiance de Giscard. Me ISORNI fut acquitté.

Autre homme de confiance de Giscard : Jacques MEDECIN, maire de NICE qui a jumelé sa ville avec le GAP. Il admire l'Afrique du Sud raciste en tant que supporter du groupe G.R.E.C.E. La nouvelle droite, vous connaissez ? Tous ces braves gens se félicitent bien sûr de la percée en Bretagne de MADELIN, ex-Ordre Nouveau, membre du Conseil National du R.I. et délégué aux couches moyennes.

Le parti nazi se porte bien en Europe : « COMBAT BRETON » l'a déjà dénoncé dans son numéro 18 de l'ancienne série datée de juin 1976. Il s'est maintenant incrusté dans les sphères gouvernementales françaises.

Et quand on manque d'argent on s'adresse à des SPAGGIARI... Quand on sait que le cheval de bataille des chefs fascistes est la lutte contre la criminalité, on se demande s'ils nous prennent pour des imbéciles.

Jean LE CALVEZ

Les murs ne sont pas droits. Ils penchent au-dessus des têtes. Le doute traverse l'espace regardé. Les murs s'interchangent devant soi immobile.

Le temps ne retient que les poux. Les regrets ne harcèlent que les penseurs. Les murs ne sont pas droits. J'ai voulu marcher dessus.

L'horizon n'existant qu'en fonction de mes pas. Le labyrinthe a fait d'autres chemins à suivre. Il faut lutter.

Souvent une de mes voix a chanté : « Je voudrais la prison qui ne s'appelle pas doré. Je voudrais la liberté sans le doute mais ne suis ni dieu ni maître ».

Gouttes de pluie couleur de sueur, vent d'ouest sur la ville ; Il faut partir.

Il y avait une tour avec du feu dedans. Des foules au loin, des groupes autour tendant les mains. Tous voulaient la couleur ; ils oublièrent son affreux chaleur. Moi, que rien ne liait, je suis montée.

Aujourd'hui, devant les ruines d'une tour, se dresse la croix de la Brûlée-Vive.

Au cœur de soi, le désert souffle et sortir est un danger, une quête.

Les murs penchent au-dessus des têtes. Par crainte d'ici seulement, ailleurs toujours. Saigner autant que faire saigner.

Mais qui ne comprend pas, ne pardonne pas aux crucifiés.

Patricia JARNIER

(Poème dédié à tous les croisés du monde)



HISTOIRE FRANÇAISE

Les paysans disent : pour faire un verrat, il faut trois mois, trois semaines, trois jours.

En Inde, on dit : pour faire un sage, il faut trois ans, trois mois, trois semaines, trois jours.

En Bretagne, on constate : pour faire un juge à la CSE, il faut 33 ans et 3 mois d'échéo dans la magistrature.

LETTRÉ OUVERTE

Cette lettre ouverte a été écrite avant que le jugement soit prononcé. Nous la publions tout de même, bien sûr. Car, entre autres choses, elle montrera à ceux qui feignent de l'ignorer que derrière des militants incarcérés se pressent toute une population et toute une réalité qu'ils représentent.

Syndicat de Défense et de promotion Paysanne de Plonévez-du-Faou - Finistère.

Monsieur le Président de la Cour de Sécurité de l'Etat

Monsieur le Président,

Une fois de plus des militants Bretons se trouvent sur le banc des accusés pour avoir osé défendre des causes qui ne leur semblaient que trop justes. Nous nous élevons vivement contre votre juridiction d'exception et estimons que s'ils doivent être jugés, c'est au peuple Breton, et à lui seul d'en décider. Parmi ces détenus nous avons notre ami Yann Pùllandre, qui tout au long de notre rude combat contre le remembrement abusif et autoritaire, cautionné par l'Etat Français que vous représentez ici, nous a toujours soutenus et surtout épaulés.

Lui aussi a toujours refusé l'arasement inutile et gigantesque de près d'un millier de kilomètres de talus, soit un aller-retour Paris-Brest ou encore une distance équivalente à Brest-Marseille c'est-à-dire à quelque chose près de la moitié plus que les autres communes démembrées. Refusé également des maquillages des géomètres et de ces soi-disant commissions de répartition qui ne se sont que trop bien servies tant en qualité que quantité de nos terres, qu'en partie ils se sont malhonnêtement appropriées.

Les technocrates de la DDA en accord parfait avec leurs confrères de la DDE et de certains notables, ont fait de notre commune une plaine dont majoritairement et par référendum les cultivateurs ne voulaient pas, haché nos terres par des routes inutiles, souvent trois pour un même village ne comprenant que deux exploitations, totalement défavorisés ceux qui d'entre nous n'avaient la bonne grâce de faire partie de leurs fameuses commissions, défavorisés également tous nos anciens qui jusque là vivaient sur de petites parcelles, estimant que ces petits hectares ne sont plus rentables en vue d'une grande production, défavorisés également tous ceux qui financièrement n'avaient pas les moyens de se prévenir les faveurs de personnes dites « bien placées ».

Nous l'avons toujours dénoncé et Yann était toujours à nos côtés - et sachant trop bien que tous ces hectares d'un seul tenant ne sont promis qu'aux nouveaux seigneurs de la terre qui pourront se permettre d'enrichir et ses trusts agro-alimentaires et ses trusts fabriquant de gros engins agricoles. Les banques, et chez nous en particulier le Crédit agricole ne prêtent qu'aux riches, à moins de n'être plus exploitants agricoles mais exploités du crédit agricole. Mais depuis deux ans déjà aucun dossier d'étude de remembrement n'a atterri sur nos bureaux : Messieurs de la DDA, alors à quand la reconversion ou le chômage ?

Yann Pùllandre, homme de la terre l'aime trop, cette terre, pour se soumettre à cet état de fait imposé, inadmissible et scandaleux mais malheureusement cautionné par l'Etat Français dont vous devez ici être les garants d'une justice équitable. Nous n'oublions pas non plus les charges violentes de gardes mobiles et de gendarmes nous refoulant devant notre désapprobation pacifique de démolition de nos talus et bosquets qui nous appartenaient. Alors Monsieur le Président où donc est la violence ? A sens unique certainement et nous ne pouvons systématiquement la condamner, car ce serait approuver cette répression féroce des forces de police et de ce fait nous condamner nous-mêmes.

Condamner Yann Pùllandre aujourd'hui serait condamner tous ceux qui luttent pour vivre et travailler au pays. Il est des nôtres, nous ne l'avons pas oublié et sommes prêts à le soutenir dans diverses actions et après quinze mois d'emprisonnement inadmissible, nous l'attendons Yann car tu as été et seras toujours des nôtres.

Le Président : Baïpe / Le Vice-Président : Mr Jambrin / le Bureau : Guillo / Mme Jambrin

ABONNEZ-VOUS A COMBAT BRETON

LE SEPARATISME : UNE URGENCE

Le pouvoir est une chose simple : c'est ce qui vous oblige à faire ce que vous ne voulez pas faire, que vous n'avez pas besoin de faire et qui appauvrit votre portefeuille et votre sensibilité. Actuellement le pouvoir est un pouvoir particulièrement dur puisque les agriculteurs s'appauvrissent, les entreprises ferment et la culture vitote, et tout cela sans qu'il vous soit permis, légalement, de remplacer le pain quotidien perdu par une activité de votre choix.

Votre pays, la Bretagne, comme tous les pays, est devenu une case de l'échiquier mondial, une petite case à jouer pour financiers, industriels et technocrates : ils planifient vos besoins, et surtout, leurs intérêts, ce sont de grands propriétaires et la loi est d'abord leur loi : la législation et les bureaucraties de tous les états du monde sont là pour appliquer coûte que coûte ce programme ploutocratique. Tout est bon pour imposer leur volonté : arguments moraux, mensonges, anesthésies ou coups de trique. Afin que vous vous teniez tranquilles dans leur labyrinthe social, tout y est contrôlé, pesé, justifié. La production agricole et le fonctionnement des entreprises sont aux mains de multinationales, qui imposent leur prix, leur rendement, et qui vous abandonnent si satisfaction n'est pas donnée ou si la loi du profit les pousse ailleurs. Tout le mal vient du pouvoir, du pouvoir exercé par l'Etat Français, sa bureaucratie, sa juridiction, ses technocrates, tous en cheville avec les groupes financiers internationaux : tout le mal vient d'un pouvoir de décision économique situé ailleurs qu'en Bretagne, près des zones industrielles, et des grands centres de consommation : Paris, Bruxelles, Washington, Moscou...

La Bretagne de la fin du XXème siècle est plus que jamais l'objet de décisions que les Bretons ne maîtrisent pas. Quand donc les hommes seront-ils associés à la gestion de leur propre pays ?

Les Bretons n'ont même pas de moyens d'expression : les mass-médias sont sous la coupe de l'Etat et de la sélection par l'argent et la censure. Il vous faut faire des concessions ou vous compromettre, ramper ou maquiller, pour parler à la télé, écrire dans un journal, en un mot, vous exprimer. Tout dans votre vie est novayé par l'Etat.

Au cas où, malgré tout, ce pouvoir, prêt à exploiter sans limite hommes et nature, vous attirerait plus qu'une tentative courageuse vers l'indépendance, et donc, la responsabilité, ajoutez, sans vouloir créer d'inutiles émotions, que la troisième guerre mondiale a commencé ; elle est menée par ce pouvoir étatique et ploutocratique et elle continuera jusque dans notre bocage et nos villages.

En effet, les accords Salt II n'ont rien apporté dans le sens d'un désarmement. La dépense mondiale et journalière en armes stratégiques en tout genre, des plus sophistiquées aux plus courantes, suffit à faire crever de faim nos frères noirs ou jaunes, on pourrait faire sauter la terre ou, du moins, une partie de la terre, comme l'envisagent froidement les rapports du Pentagone ou les échos des stratégies soviétiques (cf le Monde Diplomatique juillet 79).

L'O.T.A.N. et le pacte de Varsovie, de leurs côtés, se font des pieds de nez. Dans les pays dits en voie de développement, le marché fluctuant des alliances est ouvert : les égréries restant les U.S.A. et l'U.R.S.S.

La militarisation de la société européenne est, de plus, en bonne voie, puisque une alliance franco-allemande de construction et d'exploitation de centrales nucléaires est en cours. L'hégémonie économique germanique ne suffisait pas : il nous faut nous lier les poings militairement aux allemands !

Après la bipolarité de la guerre froide, c'est ça la multipolarité politique et diplomatique, c'est l'escalade vers un conflit international qui tout le monde sera présent, comme les deux derniers fois, 14 et 39. La troisième guerre mondiale a commencé ; ouvrez les yeux ! Il n'y a qu'à constater les rivalités entre les impérialismes occidentaux qui font et défont nos pays : les allemands, la France, l'U.R.S.S., et les U.S.A. se partagent le monde et disposent de nous : nos bateaux, au nom de la rentabilité imposée par les industries agro-alimentaires (conserves...), vont pêcher en Afrique. Nos marchés sont envahis par une production agricole et manufacturée provenant de pays sous-développés, où la main-d'œuvre, sous-payée et surexploitée, est la proie facile des capitalistes. Le trafic est mondial et nous, Bretons, y serons de plus en plus engloutis, pour notre honte et misère, si nous ne réagissons pas.

La guerre économique mondiale est déclarée ; chaque impérialisme s'assure d'un marché et tente de s'emparer des ressources énergétiques du Tiers-Monde. La R.F.A. implante des centrales nucléaires en Amérique Latine ; les Etats-Unis font du chantage aux

céréales aux hindous ; la France exporte un maximum d'armes, notamment en Irak, contre du pétrole ; l'U.R.S.S. maintient son poignet de fer sur les pays de l'Est. Partout ces impérialistes s'imposent par des contrats inégaux ou par la force (conflits limités, abécés de fixation : Vietnam, Erythrée). Ainsi chaque fois qu'un Breton se soumet au fonctionnement dit social, chaque fois qu'il se fait assister par l'Etat Français sous forme de subventions ou de reconnaissances légales, il participe à cette guerre économique mondiale et cela jusqu'au jour où la guerre trans-formera sa propre presqu'île en un champ de bataille comme les autres, en une zone de rivalités entre états comme l'ont été la Pologne et les Républiques Baltes, entre les deux guerres, concisées entre l'U.R.S.S. et le IIIème Reich.

A l'heure actuelle, servir l'Etat, et dans notre cas, l'Etat Français, c'est se lier de plus en plus à une logique de destruction du capital humain et naturel du monde entier, c'est négliger nos besoins et nos libertés et continuer de graisser la patte aux industriels de l'agro-alimentaire, par exemple, qui maintiennent leurs intérêts à nos dépens.

On a envie d'ajouter devant ce puzzle international que tout est lié à tout, et vice versa, et que, la Bretagne, l'Ecosse, les Cornes, catalans, le pays Basque, l'Occitanie, etc... forment une ceinture, une sorte de tiers-monde européen se détachant des cerveaux étatiques.

dans tous les domaines socio-culturels, des réseaux écologiques, et autogérés.

Le seul but des impérialismes, ces maîtres de l'argent et de la technologie, est de faire du profit, mais, au bout d'un moment les exploités veulent changer de rôle et des tensions (comme celles suscitées par le golfe d'Ormuz ou le Nicaragua) poussent le pouvoir à établir un nouvel ordre économique mondial, quel qu'en soit le prix. Les états, ces porte-paroles non-avoués de pouvoirs économiques, veulent entraîner nos nations dans leur plan de restructuration de l'exploitation internationale. Mais nous ne voulons pas de la galère de l'Etat Français qui participe à la guerre économique mondiale au même titre que les autres pays capitalistes ; nous voulons être neutres dans ce conflit d'où l'urgence d'une Bretagne indépendante, c'est-à-dire autogestionnaire, libertaire, écologique et non étatique. Une lutte de libération nationale est indissociable d'un tel projet social.

Nous ne voulons pas être dans le camp des pilliers. Notre liberté et neutralité dépendent de notre appropriation du pays et de la prise en charge des espaces sociaux ; Plogoff, c'est déjà un pas vers l'indépendance et un pied dans le type de société conviviale souhaitable en Bretagne.

Désobéir, aujourd'hui, ce serait ne plus être servile.

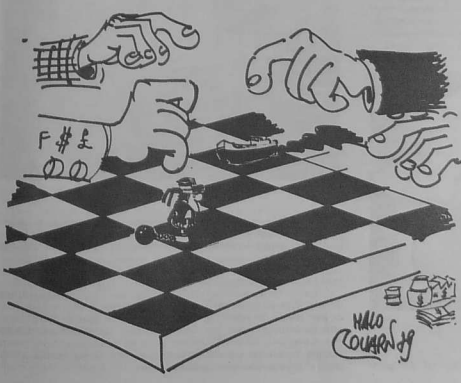
Patricia JARNIER

Question

Pour que la Poignée de Fer n'enserme plus les mains d'argile, pour que les foules insurgées qui sortent des territières ne laissent plus les places ensanglantées, pour que le monde ne soit plus partagé entre beaux et laids, bons et méchants, intelligents et ignorants, pour que dans le ciel les effigies ne remplacent plus les effigies, pour que notre monde advienne enfin au monde, pour que la révolution ne se transforme pas en contre-révolution et l'espoir de libération en regrets éternels, pour que la Bretagne ne devienne ni le Cambodge, ni le Chili, ni la Suisse, nous sommes partis vivre en dehors des états, en dehors de tout état, mais ceci reste l'affaire de chacun dans la limite de ses possibilités et l'infini de sa réflexion, mais ceci exige la contribution active et totale de tout un peuple.

Vu la situation internationale actuelle, la révolution nationale est l'unique voie de libération des peuples ; mais qui dira comment éviter une prise de pouvoir de type stalinien ou à la Khmer Rouge ? Cette question se pose même à des gens comme nous, écologistes et autogestionnaires.

P. JARNIER



LA PÊCHE AU THON À LA VOILE

Beau titre pour un film d'ethnologie, car la pêche au thon à la voile à partir des côtes de Bretagne, c'est, au temps de la mode rétro, un souvenir nostalgique d'hier ; mais ce peut-être aussi une aventure d'aujourd'hui, et, pourquoi pas, une promesse pour demain.

UN SOUVENIR D'HIER

Dans les années 30, 700 thoniers armés par 5000 marins pêchent quelque 20 000 tonnes de thon germon entre les côtes du nord de l'Espagne et les côtes de l'Irlande ; mais derrière ces chiffres ronds, c'est toute une vie foisonnante qui grouillait sur les côtes de la Bretagne sud, à Groix, à Etel, à Concarneau, mais aussi à l'île d'Yeu, aux Sables-d'Olonne et à la Rochelle.

La pêche au germon de l'Atlantique nord à bord des thoniers à voile a été inventée par les pêcheurs bretons au début du siècle et a connu son apogée à la veille de la seconde guerre mondiale.

UNE ÉVOLUTION CONSTANTE

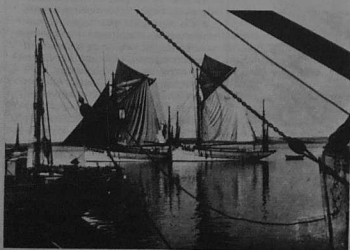
Ils ont tout mis au point, dans une recherche constante de l'amélioration et de la modernisation : modernisation qui les a finalement tués avec le thonier à moteur.

Ils ont construit le bateau, le fameux dundee, constamment amélioré par les charpentiers de marine ; sur ces derniers oiseaux du grand large à la fin de la voile, ils ont labouré le Golfe de Gascogne et le proche atlantique.

Ils ont porté au plus haut degré de perfection la pêche à la traîne avec les tangons, ces grandes antennes qui permettent de filer plus d'une dizaine de lignes ; au bout des lignes, des appâts artificiels, au début liges d'aïl, feuilles de maïs crues de cheval, puis fibres synthétiques. Pendant l'hiver, on préparait minutieusement et patiemment les lignes, les hameçons avec leurs appâts en songeant aux prises futures.

Ils ont appris à naviguer au large ; à Etel, au lendemain de la guerre l'IFB, un instituteur bénévole a pris sur lui de leur donner une culture mathématique et cosmographique, et la science toute neuve des jeunes est venue harmonieusement s'intégrer à l'expérience des anciens qui naviguaient au flair.

Sur leurs bateaux dont le pont était encombré de chevalets pour amarrer les précieux thons mis à sécher sous une bâche, ils ont installé des chambres froides puis des glacières ; ils ont fait construire dans les ports des fabriques de glace. Les thons n'étaient plus des thons secs, et déjà toute une époque disparaissait, mais au moins on ne risquait plus de perdre sa pêche à cause de l'orage, du calme ou d'un vent contraire qui retardait le retour.



UNE ACTIVITÉ DEBORDANTE

Pendant la saison, une activité perpétuelle s'emparait des ports

thoniers. D'abord l'armement ; l'équipage calfatait, nettoyait, passait l'enduit sur la carène ; les voiles, les tangons, les lignes, tout était mis en place en une ou deux semaines ; les repas étaient pris ensemble dans un café du port et la communauté prenait déjà forme à terre autour du patron.

Ensuite, on faisait les vivres : patates, lard, pain, huile, conserves, vin et tabac — et là aussi les cafés jouaient le rôle principal ; les patronnes des cafés s'occupaient des commandes comme elles s'occupaient pendant la saison de toutes les paperasses.

C'est encore au café qu'on réglait, c'est-à-dire qu'on distribuait à chacun, billet par billet, sa part du bénéfice, une fois payé le total des frais. Les patronnes des cafés régentaient ainsi la vie de dizaines de bateaux qui descendaient chez elles et pour lesquels elles servaient de secrétaires, d'availlateurs, de banquiers et d'hommes de confiance ; tout cela sans autre rétribution que le bénéfice qu'elles pouvaient retirer de la vente des vins et spiritueux qui coulaient à flot pour célébrer chaque épisode du court passage à terre ; avec de temps en temps, en prime, un beau thon. Au mois de juin, quand les thoniers étaient partis, les ports étaient vides mais au bout de quelques semaines apparaissaient les premières voiles et toute une population pressée sur les quais essayait de reconnaître ceux qui arrivaient et dont on était sans nouvelles depuis plusieurs semaines.

Ensuite le mouvement de rotation des thoniers était continu : des bateaux qui rentrent avec leurs thons, des bateaux qui repartent au plus vite pour une nouvelle marée au milieu des embrassades et des au revoir des familles rassemblées. On a perdu le minimum de temps, on a débarqué sa pêche, un à un les thons ont passé de main en main, chargés sur des canots ou sur des charrettes, plus tard sur des camions. Ils ont été pesés à l'usine après avoir été vendus aux enchères à la criée et les derniers ne sont pas encore sur la bascule que les premiers sont déjà coupés en tranches épaisses et partent sur les tapis roulants des conserveries, entre les files de femmes qui terminent la ce que les hommes avaient commencé dans leur travail quotidien sur l'océan.



On a refait les vivres, chargé une nouvelle cargaison de glace, on a à peine eu le temps de voir la femme et les enfants, et de nouveau la mer féconde et pleine de promesses s'ouvre devant l'étrave tandis que déjà disparaît la terre.

Qu'importe, si la mer est grande, la saison est courte, le poisson n'attend pas et c'est le poisson qui commande.

C'était la vie des pêcheurs de thon, c'était tous de gais lurons comme eux et avec eux. Même s'ils étaient exploités par les conserviers contre lesquels ils savaient parfois s'organiser, au large ils étaient libres, solitaires et solidaires sur leurs bateaux à voile.

UNE AVENTURE D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, les derniers thoniers bretons qui pêchent le germon ne sont plus que quelques-uns ; ce sont de vieux bateaux à moteur qui terminent la difficilement leur carrière ; rien des fiers dundees préparés avec amour, léchés par le dernier coup de pinceau.

La pêche industrielle du thon tropical, dans laquelle les bateaux et les équipages français jouent un rôle de moins en moins important, est en train de recouvrir tout.

A LA POURSUITE D'UN REVE

Et pourtant nous avons fait revivre quelques jours et été d'avant la pêche au thon à la voile. Enfants de la côte, mais marins d'occasion, avec un voilier d'environ onze mètres sur lequel nous avons travaillé tous les dimanches pendant des mois et des mois, nous sommes à notre tour partis à la recherche des thons qui vivaient encore dans notre souvenir.

Nous avons entraîné dans cette aventure de vrais marins, des amoureux fous de la mer et de la voile, qui avaient traversé les océans et les mers, mais qui ignoraient tout de la pêche et des thons ; il y avait aussi, il y avait surtout un ancien de la pêche au thon à la voile.

Il avait mis son sac à terre lorsque son beau bateau, incapable de concurrencer les thoniers à moteur au début des années cinquante, était allé s'échouer, inutile et abandonné sur une vasère ; et depuis 25 ans, il n'avait plus pêché un seul thon, lui qui avait vécu pour le thon et par le thon.

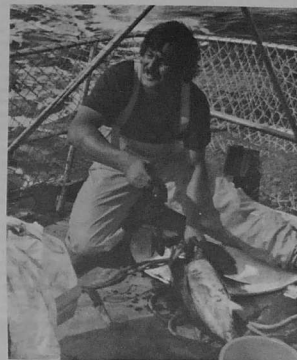


Nous sommes à notre tour partis sur la mer, dans une longue course après les thons ; les premiers jours furent longs, les côtes avaient disparu, nous étions partis dans l'ouest-sud-ouest de Belle-Île, nous avions traversé la ligne suéte, puis la ligne suéte des cargos ; la nuit nous avions vu « l'œil nu des falots » et, le jour, la mer s'étendait autour de nous, monotone, infinie.

Pour le vieux marin, le paysage était resté familier tandis que nous, nous interroguions sans cesse la carte et le compas. Nous faisons et refaisons le pont ; où étions-nous ? — à des centaines de milles des terres... Et on était les thons dans cette immense plate dont les eaux devenaient de plus en plus bleues au fur et à mesure que sous nos pieds plongeaient le talus continental ? Le vieux marin scrutait les eaux, surveillant le vol des oiseaux, humait le vent comme s'il avait voulu sentir les poissons.

LE PREMIER THON

Où, où étaient les thons ? Les lignes griffaient la mer, là-bas, plus loin que l'écluse du sillage, et les heures passaient, immobiles, à peine déran-



gés par le train-train du quart à la barre ou des corvées de cuisine et de vaisselle.

Tout à coup, une ligne, la première à tribord, se tend comme un arc ; c'est le premier, ou le premier thon qui déclenche la panique à bord !

Comment tout faire à la fois ? Le haler le long du bord, préparer le bakkrue, trouver le pivot pour le tuer.

Il faut accrocher le poisson, le monter à bord et ne pas le perdre, surtout ne pas le perdre, qu'il ne retombe pas dans la mer, qui tout à coup, paraît encore plus grande et plus profonde autour du bateau, profonde à donner le vertige.

Finalement le thon est là, sur le pont, tout bête d'être pêché, plus vert que bleu, avec son œil rond et sa bouche qui s'ouvre et se ferme. C'est un poisson, un vrai poisson vivant, pas des tranches de viande à l'étal ou dans une boîte de conserve.

Après il faudra le tuer, le nettoyer, le laver dans la mer, attaché par la queue... et l'on croit encore qu'on va le perdre. Il faudra l'amarrer sur les bois, le couvrir de la bâche qu'on a préparée et dont on relève les bords pour que le vent le fasse bien sécher.

Puis d'autres thons viendront s'aligner à ses côtés ; voilà, nous avons pêché le thon sur notre bateau à voile.

UNE PROMESSE POUR L'AVENIR

En fait une idée nous animait dans notre course sur la mer à la recherche des thons. Il ne s'agissait pas seulement de faire revivre le passé, mais aussi de sillonner les routes d'un avenir différent de celui que nous promet la pêche industrielle.

LA FIN DE LA PÊCHE AU THON BRETONNE

La pêche au thon à la voile est encore possible puisque nous l'avons pratiquée. Mais surtout les actuels derniers thoniers à moteur sont sans avenir, et pourtant les germons poursuivront leur course sans fin à travers l'Atlantique nord de juin à octobre.

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

Seule la voile pourrait faire renaître la pêche au thon dans les ports de la Bretagne, qui retrouveraient ainsi la vie qui s'est envolée, à Groix, comme à Etel ; car voilà que le prix du pétrole n'arrête pas d'augmenter et l'on commence à compter : une tonne de gas-oil brûlée pour une tonne de thon débarqué, et bientôt plus, c'est trop ! et plus aucun bateau bientôt ne voudra armer pour la pêche au thon, tandis que le germon en rangs serrés continuera son périple insalubre dans l'océan tout proche.

Déjà les quelques bateaux que l'on arme encore pour le thon sont des laissez-pour compte de l'évolution rapide des dernières années, et il en disparaît quelques-uns chaque année ; les derniers s'accrochent, mais derrière eux, on ne voit pas d'autres bateaux à moteur qui puissent prendre la relève.

De plus le germon se vend mal ; il est concurrencé par le thon tropical qui ne le vaut pas cependant pas au point de vue de la qualité.

Depuis de nombreuses années, le germon est contingenté et, lors de plusieurs campagnes déjà, des bateaux qui réussissent bien ont dû désarmer avant la fin de la saison parce que leurs cargaisons n'étaient plus acceptées par les conservateurs qui refusaient catégoriquement de dépasser les quotas fixés avant la saison.

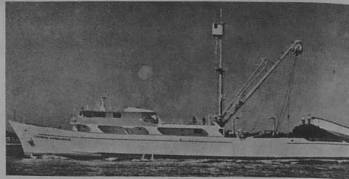
Les conservateurs n'encouragent pas la pêche du germon, ils préfèrent acheter des albacures importés puisqu'aussi bien tout ça, c'est du thon, ils ont tous droit à l'appellation thon, et n'est-ce pas, tout le monde connaît le slogan de thon, c'est bon. Alors puisque le thon tropical c'est aussi du thon... En fait on oublie que c'est le germon qui a fait la réputation des conserves bretonnes.

Aujourd'hui, les conserveries en Bretagne importent du thon congelé et tournent résolument le dos à la mer qui les a fait naître, mais cela ne pourra pas durer toujours. Aujourd'hui on importe du thon tropical pêché par les énormes sennes coréennes ou japonaises, et c'est vraiment un triste spectacle que celui de ces cargaisons anonymes que l'on déverse à la porte des conserveries ; mais cela ne pourra pas durer car demain on importera directement les boîtes de thon en conserve fabriquées en Corée ou au Japon, à moins que ce ne soit en Afrique - et déjà d'ailleurs les conserves les plus malins commencent à déplacer leurs billes en installant leurs usines dans ces pays lointains, au temps des multinationales, les capitaux n'ont pas de patrie.

UN COMBAT BRETON

La renaissance de la pêche au thon à la voile est la seule solution à la crise bretonne de la pêche au thon.

A. DANIEL



Déjà des projets fleurissent, des initiatives cherchent à s'organiser, il y a des occasions à ne pas manquer si l'on veut revoir fleurir une activité autonome et qui redonnera la vie aux ports endormis de la Bretagne sud qui n'ont rien à attendre de la plaisance, activité colonialiste.

Les jeunes bretons avides d'horizons nouveaux ont une chance à saisir en renouant avec l'authentique culture maritime qui vit encore au cœur des vieux marins ; mais il faut se dépêcher, bientôt la soudure ne sera plus possible car la génération des bateaux à moteur a laissé perdre le trésor inestimable que représente le legs des générations passées.

Le problème est technique. Quelle allure pourrait avoir aujourd'hui un thonier à voile, grâce aux techniques qui sont apparues au cours des dernières décennies, aussi bien dans le domaine du bateau que dans celui du grément ? On n'a plus construit de thoniers à voile depuis 1935, mais les conseils des anciens restent encore valables.

Le problème est humain. Comment redonner aux jeunes bretons d'aujourd'hui avides d'horizons marins cette formation et cette expérience que les anciens avaient acquises sur le tas et qui sont irremplaçables ?

Le problème enfin est économique, qui réorganiserait une conserverie bretonne autonome capable de prendre en charge la promotion du germon face à la concurrence du thon tropical ?

Il y a là un ensemble de problèmes qui sont en définitive des problèmes politiques et qui relèvent du combat Breton et il s'agit de tout autre chose que de rêver nostalgiquement des époques révolues car la voile peut aussi renaître aux mains des technocrates et des hommes d'argent.

PLOGOFF ET LE BARRAGE DE LÉMÉZEC

"De l'eau pour la centrale nucléaire de Plogoff"

Contrairement aux propos tenus par Monsieur le Préfet du Finistère, par lettre du 20 Mai 1979, la nécessité du barrage de Lémézec est essentiellement pour l'alimentation en eau douce de la future centrale nucléaire de Plogoff, et non pour l'alimentation en eau potable des communes du Sud-Finistère et pour la plupart des communes de l'arrondissement de Châteaulin.

Dans un article paru dans Ouest-France, le 8-9 septembre 1979 : « Plogoff vu par E.D.F. », l'E.D.F. affirme que le syndicat mixte de l'Aulne a d'ores et déjà pris des dispositions (notamment la construction du barrage de Lémézec en Poulloué et Scrinage) pour répondre au futur besoin d'eau douce industrielle de la centrale nucléaire de Plogoff. L'E.D.F. dit notamment :

« Tant durant sa construction qu'en fonctionnement normal, la centrale nécessitera des quantités phénoménales d'eau, plus de 8000 m³ par jour environ. »

L'A.D.P.O.B.L.E. (association de défense des personnes opposées au barrage de Lémézec) et la population se demandent pourquoi la Préfecture et le syndicat mixte de l'Aulne ont caché jusqu'à ce jour une telle nécessité ?

Pourquoi n'ont-ils pas osé avouer tout de suite la réelle cause du projet de barrage de Lémézec ?

Nous sommes inquiets de voir comment nos responsables locaux ont cautionné un tel mensonge.

Par ailleurs, VINGT ET UNE associations, à l'initiative de l'A.D.P.O.B.L.E., viennent d'envoyer une lettre au président du Conseil Général du Finistère, M. Louis ORVOEN, ainsi qu'aux quarante-sept conseillers généraux du dit Conseil Général, pour lui demander que soit inscrit à l'ordre du jour du conseil un débat sur le barrage projeté sur le cours supérieur de l'Aulne. Ce débat, qui implique une réflexion d'ensemble sur le difficile problème de la politique de l'eau dans le département, nous paraît indispensable avant que n'intervienne la décision définitive de réaliser l'ouvrage projeté. Un tel débat pourrait prendre en compte les données nouvelles sur le GASPILLAGE, les PERTES DANS LES RÉSEAUX, la NECESSAIRE DIFFERENCIATION DES SOLUTIONS, la PROMOTION DES ECONOMIES...

LES RECENTES ET GRAVES POLLUTIONS QUI VIENNENT D'AFECTER L'AULNE SUPERIEUR seraient également à prendre en considération.



Les organismes signataires : Organismes agricoles : la F.D.S.E.A., le M.O.D.E.F., le C.D.J.A.S., le M.R.J.C., les Paysans-Travailleurs (Finistère).

Associations de pêche et de pisciculture : A.P.P. de Carhaix-Plouguer, A.P.P. de Châteaulin, A.P.P. de Châteaulin-du-fau.

Associations écologiques et de défense : Union régionale bretonne de l'environnement (U.R.B.E.), la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), l'Association pour la protection des Salmonides en Bretagne (A.P.P.S.B.), l'Association de défense contre le barrage du Tromoguan, le Comité de défense contre le barrage de l'Yeu, l'Association de défense du consommateur : La Vie Claire et l'Association Force Ouvrière des consommateurs du Finistère.

En conclusion nous ne cachons pas notre inquiétude face à la politique actuelle de l'eau et de l'énergie et qui risque de nous conduire à la construction d'un ou de deux SURGENERATEURS ATOMIQUES à Brennilis et à réaliser dans les Monts d'Arze une gigantesque réserve (à partir de la cuvette de Brennilis) dispensant l'eau à la Bretagne par des kilomètres et des kilomètres de tuyaux. Il n'y aurait plus, alors, besoin de se préoccuper de la dégradation de nos rivières... Quel progrès !

L'A.D.P.O.B.L.E., le 16 octobre 1979
Lémézec - Izella 29246 Poulloué

Associations de défense du consommateur : La Vie Claire et l'Association Force Ouvrière des consommateurs du Finistère.

LA VIOLENCE ET L'HISTOIRE

L'histoire crée la violence, car les peuples se révoltent contre les pouvoirs qui les oppriment.

Mais en libérant les peuples de leurs oppresseurs, la violence accouche à son tour de l'histoire.

Doit-on alors renvoyer les deux violences dos à dos ? Il y aura toujours des suppôts de l'Ordre et des hommes de la Liberté.

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT D'UN AN A COMBAT BRETON

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

Chèque par CCP - Mandat lettre - Chèque (50 F min.)

A renvoyer à : Combat Breton - Transcoffs - Langoëlan - 56160 Guéméné-sur-Scorff

GREVE DE GRATUITÉ AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

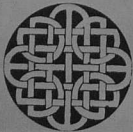
Aux Chantiers de l'Atlantique, les ouvriers sont seulement remboursés de 50 % de leurs frais pour se rendre à l'usine, pendant que leurs camarades de la SNIA par exemple bénéficient du transport gratuit. Dans la période actuelle, avec les journées de chômage partiel, on comprend aisément leur souci de se débarrasser de cette dépense qui vient grever des budgets amoindris. C'est dans ce contexte qu'ils ont donc décidé de ne plus payer les autobus qu'un jour sur deux.

Habituellement ce type de grève est utilisé par les chauffeurs des cars pour faire céder leurs patrons, ou bien par des usagers non solvables, comme les chômeurs. On doit donc réfléchir au problème qui se pose, en l'abandonnant par un autre côté.

Il ne faut en effet pas se leurrer : la gratuité, ça n'existe pas. La grève de gratuité, c'est un moyen de lutte. Dans le cas présent, si les ouvriers obtiennent le dédommagement de leur transport, la direction des chantiers va probablement mettre rapidement en place son propre système de ramassage, comme cela s'est produit à la SNIA qui loue des cars ; si elle ne le fait pas, elle récupérera de toute façon, d'une manière ou d'une autre les frais engagés, par une non-augmentation des salaires par exemple.

L'aspect positif de cette lutte ne réside donc pas dans la gratuité elle-même. Bien sûr, ceux qui vont travailler en voiture vont se trouver pénalisés car il faudra payer les transports sur le budget général de l'entreprise, et cela les incitera peut-être à user plus modérément de leur moyen de transport polluant et encombrant, mais ceux qui vont en vélo seront pénalisés de la même façon. D'un autre côté, la lutte crée une habitude de déboussance civique. A quand le refus de payer les impôts ? Les péages aux entreprises privées ? Espérons que cette fois les organisations syndicales ne profiteront pas des assemblées générales pour briser le mouvement, comme pour le péage du pont de St-Nazaire. Espérons aussi que l'exemple sera repris ailleurs, y compris par l'ensemble des usagers des transports en commun, ce qui obligerait les pouvoirs publics à revoir leur politique en la matière. Ce n'est pas un hasard si les transports routiers sont si bon marché : les transporteurs ne payent pas l'entretien des routes. Cela permettrait de sauver le réseau ferroviaire breton, entre autres, et diminuerait considérablement la pollution.

M. CLODIC



CHENARD, ÉLÉMENT DE CHOMAGE

Notre Tartarin-Baladeur, le Député-Maire de NANTES, Alain CHENARD, s'il n'a pas réussi dans l'importation de travail en provenance des U.S.A., a bien rempli sa tâche d'exportateur d'emplois vers la FRANCE, précisément en direction des Deux-Sèvres.

En effet ce petit génie de la politique locale résilie tous les risques municipaux assurés auprès d'Agents d'Assurances NANTAIS lesquels, pour certains, avaient créé tout spécialement des emplois, sous les précédentes municipalités, pour assumer une bonne gestion de ces risques.

La grande bénéficiaire de l'affaire serait une Mutuelle nébuleuse Niortaise dont les mauvaises langues affirment que sa direction serait socialiste tout comme le camarade Alain.

Mensonge très certainement. Or dans cette affaire il ne s'agit même pas d'un facteur qualité-prix, car aucun appel d'offres n'a été fait auprès d'autres assureurs locaux.

Ainsi, peut-être, du chômage en perspective pour quelques employés travaillant dans les cabinets d'assurances concernés. C'est ce que notre liquidateur municipal d'emplois doit appeler à vivre et travailler au Pays.

Le Syndicat C.G.T. des Assurances de

NANTES a pris une position très ferme et nous a adressé copie de sa correspondance à l'heureux élu.

Quant aux Agents d'Assurances de NANTES qui perdent la gestion des contrats c'est avec plus de satisfaction encore qu'ils vont régler à leur Député-Maire-Businessman, Patentes et Taxes Professionnelles.

A travers ce fait, constaté, Bretons, que vous êtes encore cocus et que vous continuerez à l'être tant que vous élirez des Jacobins même socialistes.

Les problèmes économiques de la Bretagne doivent être pris en charge et rester entre les mains des vrais Bretons. Il faut en finir avec le colonialisme politique et économique Français.

Des CHENARD, des MARCELLIN, des BOURGES, des GUICHARD, des GUERMEUR et autres compères notables de droite ou de gauche ne sont que des bradeurs du Pays.

Alors Camarades et Compatriotes Bretons et peu importe vos opinions, cessez de voter à chaque fois pour PARIS. L'abstention est politique. Enfin, vraiment, êtes-vous concernés par la France ?

A.L.S.

de votre récente décision.

D'autre part, vous ne pouvez invoquer l'élément qualité-prix de la Mutuelle niortaise car vous n'avez fait aucun appel d'offres auprès des Assureurs Nantais.

Dans cette affaire, Monsieur le Député-Maire, j'ose affirmer que vous risquez d'être un facteur de chômage en exportant du travail dans les Deux-Sèvres, pour en voir supprimer dans votre propre Ville.

A mon grand regret, je suis donc contraint d'informer tout le personnel nantais des Assurances, syndiqué ou non, de votre façon d'agir. Espérant des précisions de votre part.

Recevez, Monsieur le Député-Maire, mes salutations distinguées.

Alain LE SCORNET
Secrétaire du Syndicat
CGT - Assurances

Bouchardeau 1ère en Bretagne

Comme toute organisation hexagonale le P.S.U. - BRETAGNE a invité son pape à venir lui prêcher sa religion à RENNES le 14 octobre 1979. Mme BOUCHARDEAU, imitant en cela Michel ROGARD, pense que la défense des populations exploitées passe par une participation au cirque des présidentielles. Peut-être souhaitait-elle faire un conseil national du P.S.U. ? La preuve a été apportée qu'il s'agit en l'occurrence d'un bon tremplin.

Mais quelle pense pouvoir faire confiance au mouvement social (de français ?), femmes, syndicats, défense de cadre de vie pour un change-

ment politique, prouve bien, si besoin était, que son horizon s'arrête bien à la politique française. Si le mouvement social breton prend en charge chez lui ces problèmes, il est évident que ses revendications dépassent largement ce cadre de luttes sectorielles : il passe aux luttes globales.

Nous ne comprenons jamais comment des militants aussi sincères et désintéressés que ceux du P.S.U. - BRETAGNE peuvent encore supposer un seul instant pouvoir participer à la libération du peuple breton à l'intérieur de ce groupuscule français.

Per ROUZIC

A la cour d'appel de Rennes

Une nouvelle trouvaille contre des fermiers en place depuis plus de dix ans : LA DECHÉANCE DU DROIT DE PREÉMPTION.

Les époux LE MOUËL (parents et enfants) exploités à Bodero en SEGLIEN depuis 1968, sur 47 ha, une ferme bien renommée ; abandonnée aux genets à l'époque du remembrement en 1965, ils l'ont défrichée et mise en valeur.

Après bien des velléités, les propriétaires mettent en vente. Les époux LE MOUËL font valoir leur droit de préemption mais contestent le prix de vente. Le 29 juillet 1977 la Cour de RENNES prononce un jugement en leur faveur sur le prix de la terre et les conditions de la préemption.

Dans les trois mois, ils doivent verser un acompte au notaire de 150 000 FF soit donc au plus tard pour le 3 novembre 1977. Pour des raisons tout à fait indépendantes de leur volonté cet acompte ne parvient au notaire, ce qui le 10 novembre.

Un autre préempteur (M. HAMON, de LI-MERZEL - KERVIDAS) assigne contre les époux LE MOUËL, pour ce petit retard. Il perd au Tribunal paritaire de Pontivy. Il fait alors appel de cette décision à RENNES.

RENNES réforme le jugement de Pontivy. Les époux LE MOUËL sont déchu de leurs droits de préemption.

Ils ne partent pas pour les raisons suivantes :
1 - Le notaire responsable sera assigné pour abus de confiance
2 - Le pouvoir en Cassation est demandé.

Les agriculteurs connaissant la famille LE MOUËL sont outrés de cette décision. Ils se batront à leur côté pour le maintenir à Bodero. Nous reviendrons sur le détail de cette affaire dans le prochain numéro afin que la vérité éclaire et que les responsables soient dénoncés.

Comme nous avons l'habitude de le faire, vérité oblige, en toute liberté.

Edouard MORVAN

L'État d'Israël contre la participation des Bretons aux Jeux Olympiques

Il a été question le mois dernier de la participation des Palestiniens aux Jeux Olympiques de Moscou.

Le porte-parole du Comité Olympique israélien a déclaré à ce propos : « nous sommes contre la participation du mouvement olympique (tu parles, Charles !) qui ouvrirait la voie à la participation de Basques et de Sahraouis et autres prétendus mouvements de libération (saluez mon regard) Voici donc l'état d'Israël dans le même bateau que le Maroc et l'Espagne ! Triste fin pour ceux qui eux aussi prétendaient libérer le peuple juif ! »

Finalement tous les états finissant de la même façon, et nous les verrons tous défilés et solennels derrière leurs drapeaux sur la cénédre du stade olympique de Moscou, devant un peuple prétendu libéré lui aussi.

Boycott des jeux olympiques politisés par les états !

Rappelez-vous le poing levé des athlètes noirs à Mexico !

A quand les futurs jeux olympiques des nations sans état ?

E. ALADIN

Un témoignage : quelle solidarité !

Il n'est pas dans nos habitudes de débiter publiquement avec des militants, qui ont subi, nous, la répression de l'Etat colonialiste français, mais la publication de la lettre de Jean Le Guellec, parue dans le Peuple Breton d'octobre 1979, a provoqué chez nous indignation, écoeurement et surtout mépris envers son auteur.

La quantité de messages et de colonnes utiles à l'apport de renseignements par le Guellec valent à apporter notre réponse à de telles accusations qui tiennent plus du délire que de l'argumentation politique.

« Nous sommes ? d'accord » écrit L.G. D'après nos informations provenant de Fleury-Mérogis, de Fresnes et de Melun, aucun autre prisonnier politique breton n'a donné son accord et encore moins sa signature pour une telle lettre. Également à notre connaissance, le fait que 5 détenus de Fleury ont déjà apporté une réponse publique à cette lettre dans laquelle ils expriment leur total désaccord avec les termes utilisés par L.G. (ceux-ci utilisés dans cette expression « Nous sommes ? d'accord » le même procédé qu'il reproche injustement à nos co-détenus à propos de l'élaboration du « Manifeste des Nationalistes Révolutionnaires ») et de l'utilisation de signatures « soûlantes » est évident.

Avant de démontrer que ce soit L.G. qui emploie des jugements de valeur du type « blande de fous tellement primaire, qu'il peuvent se retourner contre son auteur. Nous ne sommes pas, mais aussi prophète, il nous annonce sang et larmes en Bretagne. Nous lui laissons l'entière responsabilité de tels propos qui seront, on s'en doute bien, un des arguments utilisés par la police politique française pour justifier ses prochains coups de file en Bretagne.

Nous ne nous sentons en aucune manière visés par le qualificatif de « Nationalistes primaires » employé par L.G., mais il nous semble qu'il partait mal venu pour donner des leçons de progressisme à qui que ce soit. Ce n'est un secret pour personne qu'il entretient des relations depuis de nombreuses années avec les éléments les plus « gauches » du Mouvement Breton, à savoir Yann Fouéré et Yann Guélet.

Quant à la prétendue compromission du FLB avec les anciens « fachos », nous ne pouvons que nous poser la question suivante : trait-il plus loin à la mise au point du Manifeste, a-t-il été obligé d'admettre que le mythe des anciens nationalistes bretons collaborateurs ne tenait pas ?

En ce qui concerne le « Manifeste », nous portons témoignage que l'ensemble des détenus de l'époque (automne 78) a participé de près ou de loin à la mise au point du Manifeste. De même, c'est avant un vote à l'unanimité que ce texte a été diffusé, porteur des signatures de tous les détenus. Si L.G., dans un souci constant de sortir le plus vite de prison, nous ajoutait sa participation à ce Manifeste « tout ce qu'il y a de plus réactionnaire », nous considérons sa façon de relier ces événements comme très singulière. Petit détail : la participation à la rédaction du « Manifeste » a été un critère important de culpabilité retenu par l'accusation lors du dernier procès. L'ouïours prophète, L.G. voit dans ce Manifeste un appel à la lutte armée. Prendrait-il ses désirs pour des réalités ? Nous pouvons préciser que ce Manifeste n'est qu'un texte politique définissant notre combat pour une Bretagne libre et socialiste par l'auto-génération, que des militants du FLB mais aussi d'autres n'y appartenant pas, ont participé à sa rédaction. Aussi nous nous demandons encore où L.G. a-t-il été chercher cet appel à la lutte armée.

Il nous semble évident que les témoignages nombreux, au cours du procès, de représentants d'organisations de masse (partis politiques, syndicats, organisations culturelles, écologistes...) démontrent, à qui veut bien l'entendre, que nous sommes effectivement soustraits de la population.

Enfin, L.G. a fait preuve d'une telle solidité devant la P.I. qu'il a dénoncé les deux plus jeunes inculpés de ce procès.

Si l'UDB est tentée d'utiliser de tels « témoi-

gnages », c'est que, vraiment, sa paranoïa anti-FLB est devenue incurable. Et nous nous expliquerons par la suite. Des ex-prisonniers politiques bretons. Signé :

FURET Alain
LE COADHE Erwan et Romain
LOIC DEL LACAMENOT
J.M. SALOMON
Bernard LE FLOEST
Guy STEPHAN
Mikael SALOMON

COURRIER DES LECTEURS

Je désire m'abonner à votre journal. Je suis en effet satisfait de son contenu jusqu'à présent et j'espère qu'il aura longue vie... tel qu'il est conçu actuellement. Souhaitant il faut un gros effort de bénévolat en particulier en ce qui concerne sa diffusion dans le public. Je me demande si cet effort est fourni réellement.

Je vous demande de m'envoyer 3 exemplaires de Combat Breton, (en plus de mon abonnement) 3 pour commencer.

J'essayerai d'en vendre plus par la suite, quand je serai davantage organisé.

Continuez de diffuser les actions des détenus bretons.

En espérant que le journal vive le plus longtemps possible.

G.F. - Angers

C'est en revenant en permission dans mon pays, que j'ai découvert « COMBAT BRETON ». Bien que n'étant pas détenu politique, depuis bientôt six ans que je suis en prison j'ai pris conscience que j'étais breton, chose qui jusque là ne m'avait pas beaucoup préoccupé bien que j'avais été obligé de quitter la Bretagne en 62 pour trouver du travail à Paris. C'est donc avec joie que je m'abonne à COMBAT BRETON.

Je vous ai envoyé le mandat de St Malo où j'étais en permis il y a quelques jours. Dommage que je n'aie pu vous l'envoyer.

A.V. - Muret

Front occitan
4310 Aurec

le 13/10/79

Bonjour,

Bien reçu votre journal « Combat Breton ». Il est très bien réussi.

Nous faisons parvenir la collection complète de Front occitan, pourriez-vous nous faire parvenir celle de Combat Breton ? Bonne chance et en toute amitié occitane.

AUTONOMES

Face à l'Etat capitaliste «libéral avancé», les oppositions (les vraies ! pas celles qui, institutionnalisées, sont récupérées par un pouvoir qui d'ailleurs elles conviennent) se font de plus en plus nombreuses. Beaucoup d'entre elles ont des analyses ou des projets convergents ; mais souvent elles s'ignorent : c'est regrettable.

Nous donnons ici la parole à des représentants du groupe autonome et communiste libertaire, et au comité de soutien face à la répression qui s'est créé à la suite des arrestations de juin dernier.

Halte à la répression !

Le 7 juin 1979, cinq personnes étaient emprisonnées, accusées d'avoir endommagé des boutiques et deux voitures dans la Rue de Passy (1).

Une des tâches du Comité de Soutien est de promouvoir la solidarité la plus large autour des inculpés.

Une autre tâche est de réaffirmer aux côtés des inculpés que leur acte est une tentative de réponse politique, à une politique du Gouvernement.

Ce Pouvoir «est en effet fait une spécialité de réduire à des délits de «Droit Commun» toutes les formes de contestation ne passant pas par les voies légales et institutionnelles (Parlement, Syndicats, Paris...)»

En effet, depuis Mai 68, toute une série de mouvements sociaux ne se reconnaît plus sous ces formes légales :

- * Soldats en lutte
- * Immigrés
- * Mouvements étudiants
- * Autonomistes régionaux
- * Écologistes
- * Anti-nucléaires, etc...

Le Pouvoir a tenté de les étouffer de plus en plus violemment, en se servant de son arsenal juridique, de ses flics, de son armée, de son appareil judiciaire et psychiatrique.

La violence de ces mouvements vient en réponse à la violence de l'Etat, et c'est comme réponse politique qu'il faut considérer les actes des militants emprisonnés. Des Cordes du F.N.L.C. aux inculpés du 23 Mars, des militants bretons du F.L.B. aux emprisonnés du 1er Mai, des dizaines de militants politiques sont actuellement sous les verrous pour des motifs de «Droit Commun».

En défendant les cinq de la Rue de Passy en tant que militants politiques, le Comité de Soutien s'engage par là même contre cette politique du Pouvoir visant à étouffer toute expression ne revêtant pas des formes pacifiques et légales :

- * Occupations d'usines
- * Séquestrations de patrons
- * Grèves et manifestations dans l'Armée
- * Auto-réductions d'impôts
- * Transports gratuits, etc...

Le Comité de Soutien appelle à rejoindre les Comités déjà existants, afin de :

- * Combattre les tentatives d'isolement par psychiatrie
- * Dénoncer la répression policière et judiciaire
- * Lutter contre la montée de la violence du Pouvoir sous ses formes les plus visibles (présence policière, expulsions, mâtresses) ou les plus insidieuses (fichages, vie chère, licenciements massifs, etc...)
- * et afin d'exiger la libération immédiate des emprisonnés.

Le Comité de soutien face à la répression
C/O La Ligue des droits de l'Homme
Maison des Associations 4, place du Gal
Leclerc - 92700 COLOMBES

(1) Elles viennent de passer en jugement en correctionnelle avec les peines suivantes :
Marc Raboty et Fabrice Liégeois : 4 ans dont 3 ferme.
Mathias Liégeois : 4 ans dont 2 ferme
Michel Linsory : 3 ans dont 22 mois ferme

POUR LA RENCONTRE DES LUTTES

Un jour avant l'ouverture officielle du scrutin des élections européennes, nous jeunes autonomes et communistes libertaires, sommes allés voter dans le quartier de la rue de Passy, cité-défilé cynique du luxe et de l'argent, résidence des capitalistes, des technocrates et des juges. En guise de bulletin, comme expression de notre choix, les bourgeois du XVIIIe ont écrit que notre colère incendiaire et nos pas de désespoir. «Nous qui aurions voulu être gentils, nous n'avons pu utiliser la gentillesse». Une réponse symbolique au terrorisme d'Etat, un soutien aux militants incarcérés.

Quelques jours avant notre jugement en correctionnelle, nous ne revendons pas sur nos motivations qui ont été maintes fois déformées et précisées lors des actions du mouvement autonome. Nil besoin d'échouer dans l'intellectualisme théorique, même s'il existe des divergences de surface : chacun sait ce qu'il doit faire, que cela vienne du cœur ou de la raison. Militants et sympathisants savent quelle sottise nous voudrions ériger, utopie active déjà. Que leur incompréhension ne camoufle pas incapacités et angoisses devant l'engagement.

Nous ne revendons pas sur l'action accomplie qui s'incorpore dans une orientation comportant trop d'incertitude et de risque inutile pour être poursuivie. Au moins espérons-nous par cela y avoir mis un terme, qui se faisait passivement attendre depuis l'apogée du 23 Mars.

Nous ne revendons pas sur l'interférence du C.I.M. qui tenta de nous récupérer au nom de sa mythique révolution prolétarienne.

Nous ne revendons pas sur l'attitude des médias, radio et presse dont Libé qui se sont faits l'écho de la plus insidieuse propagande réactionnaire dans la relation des faits et les commentaires insultants.

Nous ne revendons pas sur la petite gauche intellectuelle, internationaliste parce qu'elle du mal à s'assumer dans l'hexagone, sur les camarades bien souvent portés de leurs propres illusions, manipules comme nous aurions pu l'être, rarement immunes contre les propos, la délation et l'assouplissement, comme nous l'avons été à certains moments.

Sur tout cela et bien d'autres choses qui nous hantent, nous ne revendons pas. Chaque chose en son temps.

Loin d'avoir été un acte sans perspective, malgré le côté spontanéisme dans l'acte et l'objectif visé, resté insolvé car bien protégé par les forces de l'ordre bourgeois, cela nous

a permis, à travers l'incarcération, de constater l'aspect imparfait, presque désordonné, du militantisme, notamment lorsqu'il s'agit d'apporter un soutien aux détenus politiques. Nous ne sommes pas les seuls à le contempler avec appréhension : autonomes, anarchistes, communistes libertaires, objecteurs de conscience, insoumis, déserteurs, autonomes, indépendants, qui croissent dans les grôles de l'Etat, n'ont bénéficié d'aucune solidarité concrète sinon de la bonne conscience des partis, des politiciens, d'actions sporadiques, de manifestations mortuaires ou processionnaires, type Bastille.

Dans le pays du libéralisme giscardien qui glisse mollement vers un fascisme doux et glissant sur son modèle allemand, la population semble s'acclimater du quotidien de la répression du terrorisme d'Etat dans le social, l'économique, le politique, de même qu'elle semble hypochondrie par les artifices du progrès matériel, ne se préoccupant pas des centaines de prisonniers politiques, chiffre flou, révélateur, en croissance continue depuis «la crise», prisonniers dispersés un peu partout sur le territoire, à contre-cœur autonomes.

N'étant pas affiliés à un syndicat musclé, ne possédant pas de carte du parti, minorités dans un pays qui annihile les marges, nous ne pouvons voir s'établir un rapport de force. L'Etat comme lors des événements de Leningrad, que le mouvement autonome, pour la phase spontanée, a anticipé. Du fait d'une gauche critique ou réformiste en marche, ne comptant que sur nos propres forces, ne nous appuyant sur aucun soutien, nous ne sommes pas un parti (sur le thème : bases différentes, mêmes objectifs) global des défaits politiques (Cordes, Bretons, Basques, Autonomes...) qui permettrait de coordonner et d'élargir des actions de solidarité qui obtiennent actuellement les maigres de personnes de pouvoirs, des organisations dites représentatives, sans ce consensus, en sommes-nous réduits à chacun pour soi ?

Nous ne voulons pas. Mais nous suivons les mains libres pour remettre en cause nos divisions passées et rechercher les convergences nécessaires.

Nous, autonomes et communistes libertaires, aspirons à l'ouverture de perspectives nouvelles. Il ne dépend que de vous d'assurer la «crève», la continuité du flux intérieur. Pour autant, le mouvement autonome, mais aussi se réveiller aux réalités qui déterminent et englobent l'espace comme un vaste terrain de lutte : des lycées aux casernes, des usines aux prisons, des «réserves régionales» pour touristes aux îdoulouies des immigrés.

Il vous appartient maintenant de vous abriter plus clairs et des moyens plus assurés, d'investir et d'ouvrir de nouveaux champs d'action.

Voulez-vous jamais l'essentiel : la rencontre des luttes, des travailleurs exploités, des immigrés, des jeunes révoltés des métropoles et des militants des minorités nationales opposés à la formation de blocs antagonistes pour la rupture de l'Etat capitaliste.

Un des inculpés du groupe autonome et communiste libertaire.

DEMOCRATIE DIRECTE

L'Etat est amalgame ordonné de services, de représentants, à la disposition de son Peuple. Ces services sont toutes les Institutions (Ecole, Armée, Justice...). Les représentants qui dirigent, sont le Gouvernement (Démocrate, Dictatorial, etc...). Quelles sont les limites de l'Etat, qui peut les fixer ? Ce problème insoluble démontre que le Peuple perçoit l'Etat comme quelque chose d'abstrait, peu clair et au-dessus de tout. Il existe bien une délimitation de l'Etat avec ses intermédiaires (Institutions, Chefs) et ses Croquants (le Peuple)... Le danger existe plus que jamais avec cet Etat incontrôlable. «Ce n'est pas le Peuple qui dépend de l'Etat, mais l'Etat qui dépend du Peuple». A travers ce flou, tout est possible pour les intermédiaires. Ce sont eux qui dirigent au nom du bien-être de l'Etat. Le Gouvernement est donc libre de diriger le pays comme bon lui semble. Et celui-ci se compose depuis 1789 d'une classe : la Grande Bourgeoisie. Celle-ci sert ses intérêts économiques par le truchement de ce soi-disant Gouvernement Démocratique qui emprisonne, tue, engendre par sa violence le terrorisme d'Etat. Tous les faits et gestes du Gouvernement réalisent les intérêts économiques, détenus par la Grande Bourgeoisie : les capitalistes.

Au début du siècle, les Gouvernements européens édifièrent des colonies, afin d'écouler leurs produits, mais les guerres de libération des peuples et le développement de ces pays, amenèrent la fin de cette politique.

Les Français se soulevèrent pour la revendication des droits sociaux élémentaires, les bourgeois furent obligés de céder face à ce mouvement général de contestation donc de violence.

Après guerre, vers 1945, l'industrie se développe de façon gigantesque et sans considération humanitaire. Les produits fabriqués sont si nombreux que les capitalistes doivent trouver un nouveau Marché, accord du minimum vital et création de besoins pour le Peuple. Ainsi, le Proletariat travaille pour acheter ce qu'il fabrique, et se voit inculquer de nouveaux besoins, par l'intermédiaire du perfectionnisme de la Publicité. Ainsi, le patron donne de l'argent à l'ouvrier qui lui rend en achetant des produits inutiles pour la plupart.

Les Capitalistes avec l'aide du Gouvernement «importèrent une main-d'œuvre à bon marché et non contestante. La Grande Bourgeoisie s'implanta dans de nouveaux pays sous-développés (Inde, Amérique latine) où la main-d'œuvre était docile et gratuite. Ils soutinrent encore pas d'Etat pour protéger leur Economie et leurs profits, par l'envoi d'armes entre autres (Chili, Argentine, etc...). Ces Gouvernements bourgeois, au service de la classe sociale, protègent et maintiennent l'exploitation de l'Homme par l'Homme.

Enfin cette Crise depuis 1973, révèle clairement les conséquences de TOUT ETAT. Cette crise économique donc politique, causée par le développement industriel et parfois le modernisme de l'agriculture, dans les pays sous-développés, entraîne la suppression des Marchés internationaux pour les pays industrialisés, car les produits des premiers pays sont moins chers, cela étant dû à la présence d'une main-d'œuvre peu coûteuse. Certains capitalistes et personnalités parlent d'une concurrence déloyale (les vêtements avec le Japon, l'Inde, etc...) mais refuseraient-ils le droit à un pays de se développer ?

Cette crise s'accroît dans les pays déjà développés et riches, il apparaît que le développement et la richesse d'un Etat, impliquent l'appauvrissement d'un pays, l'exploitation d'un autre. Par conséquent, un Etat pour se développer et maintenir sa richesse doit en écarter, exploiter un ou plusieurs autres, car l'entente et l'égalité entre Etats ne peuvent exister.

Chaque Etat ne pouvant plus lutter seul, des blocs se forment (ex : Europe), la création d'un tel regroupement pour former un supra-Etat afin de mieux se défendre et agresser, entraîne et renforce une rivalité, donc inévitablement une guerre (psychologique, économique, ou physique) (ex : Europe contre pays Arabes). Nous allons irrémédiablement vers la formation de blocs antagonistes, afin de retrouver cette loi inhérente à un monde étatique : Etats développés, riches, donc dominateurs, et Etats dominés ; seul système possible entre Etats. L'essence même de l'Etat, l'oppression et la guerre. L'Etat nous impose : exploitations,

guerre, abusivement. L'Homme en tant que bête rentable, esclavage...

Mais cette Crise économique implique une crise morale. Celle-ci couvrait depuis quelques années, depuis fin 1978. Elle devient ouverte donc violente (Cherbourg, Caen, Saint-Nazaire, à Paris - Le 23 mars, Saint-Lazare, et bien d'autres... etc...) Face à cette contestation, l'Etat découvre son visage : autoritaire (ex : imposition du Nucléaire) et répressif (2 années de prison pour un camarade de Saint-Lazare, en raison de quelques vitrines brisées, condamnation des innocents du 23 mars et 1er mai ; tout cela pour dissuader la population).

Syndicats et Paris, intégrés dans les structures étatiques, dont le contenu révolutionnaire a disparu, donc au service de l'Etat, veulent freiner l'élan de contestation et de violence. Ils dérivent et canalisent toute cette colère, pour la semaine de 35 heures ! Ils évitent une véritable remise en cause du Système.

Le Gouvernement, pour engendrer ce flot, porte atteinte aux quelques libertés : droit de manifester remis en cause ; droit d'asile politique supprimé en pratique (Klaus Croissant, Golar Winter, les Basques, etc...), droit d'affichage politique supprimé avec l'assentiment des Députés, développement du fichage (social, scolaire), etc...

L'ETAT REPRIME ET NOUS AGRESSE : la façade libérale de tout pays démocratique s'effondre.

Nous ne pouvons rester indifférents envers cette agression. Tout se situe dans le cadre de la lutte des Classes. Il faut choisir : se laisser écraser ou réagir. Il ne peut exister de compromis. Nous avons adopté via réactions. Notre acte est donc une révolte justifiée, mais nous associons à cette dernière un projet, une ligne politique. A cette agression de l'Etat, nous répondons par une révolte, suivie d'une politique.

Notre idéal est clair : un monde sans Etat, sans Gouvernement donc sans force de répression (Armée), de production ; une autogestion qui ne sera plus un mot mais une réalité : une société autogestionnaire et égale, avec un système de Fédérations, et d'élus à tout moment révocables, ne détenant aucun pouvoir de décision, dont seul le rôle est de transmettre toutes les décisions au sein du peuple. Un monde sans frontière, où l'identité régionale ne sera plus barrière, où l'égalité entre Femmes et Hommes deviendra réalité, etc... Le Peuple sera enfin maître de lui-même et non plus dirigé : «Ni Dieu, ni Maître». Tout ceci n'est qu'une orientation politique, nous n'avons et ne voulons pas un programme précis car ce serait déjà diriger le Peuple. Nous ne voulons pas d'une Révolution qui se termine par une prise de pouvoir, par des dirigeants même révolutionnaires, soi-disant avant-gardistes.

VIVE LA REVOLUTION SOCIALE ! DEMOCRATIE DIRECTE !

Notre idéal politique étant défini, donc notre refus de cette Société également, les motivations pour lesquelles nous sommes attachés à une rue située dans un quartier réservé à une classe d'exploiteurs et défendu farouchement par ses derniers (chrétien des loyers, de la vie commerciale, milieu...) deviennent évidentes.

Notre violence est une négation de l'Etat, une affirmation (projet politique).

Nous refusons de nous intégrer dans les structures de cette démocratie puante, afin de nous expliquer et révolutionner le monde. Nous ne rentrons pas dans le jeu d'élection de marionnettes. Nous rejetons un compromis avec la bourgeoisie et les capitalistes, car l'accepter signifierait déjà que nous acceptons globalement les structures étatiques. La Liberté ne se revendiquant pas, la Révolution ne se revendiquant pas, nous ne pouvons honnêtement mander aux Institutions et aux dirigeants cet Etat : forçément bourgeois, dont magasins de luxe et boutique de firmes nationales et internationales.

Nous ne nous illusionnons pas sur cette justice répressive. Institution d'un Etat autoritaire durant cette période de radicalisation des luttes et sommes conscients des peines encourues.

Nous étions communistes libertaires ou autonomes nous le resterons quel que soit le résultat de notre Procès.

Un des inculpés

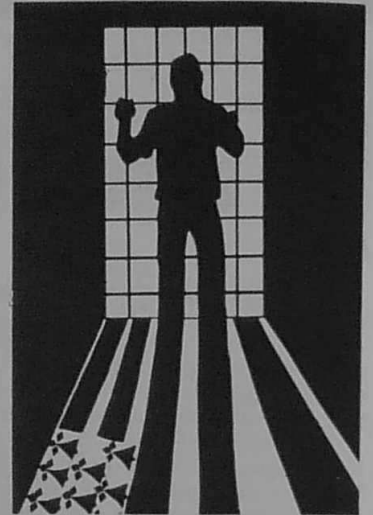
LE « JUGEMENT »

PEINES DEMANDÉES

GOALABRE 3 ans
 STEPHAN 3 ans avec une partie de sursis
 DELLACA 3 ans avec une partie de sursis
 LE COUEDIC 4 ans avec une partie de sursis
 FURET 5 ans ferme
 PARISSÉ P. 5 ans avec une partie de sursis
 PARISSÉ E. 5 ans avec une partie de sursis
 LE GUELLEC 7 ans
 HELLEQUIN 6 à 7 ans
 HAMON 9 ans
 COVIAUX 10 ans
 HERJEAN 12 ans
 ROJINSKI 6 ans avec confusion
 LE FOUEST 7 ans
 DENIS 8 ans
 PERESSE G. 1 à 5 ans avec une partie de sursis
 PELLE 6 ans
 SALOMON 6 ans
 BRUCHET 7 à 8 ans
 PERESSE A. 20 ans
 CHENEVIÈRE 15 à 20 ans avec confusion
 MONTAUZIER 15 à 20 ans avec confusion
 PUILLANDRE 10 ans
 FOUERE 20 ans

PEINES DONNÉES

GOALABRE acquitté
 STEPHAN acquitté
 DELLACA 2 ans avec sursis
 LE COUEDIC 4 ans avec sursis
 FURET 4 ans dont 3 avec sursis
 PARISSÉ P. 4 ans avec sursis
 PARISSÉ E. 5 ans avec sursis
 LE GUELLEC 5 ans dont 3 avec sursis
 HELLEQUIN 5 ans dont 18 mois avec sursis
 HAMON 5 ans dont 3 avec sursis
 COVIAUX 5 ans dont 3 avec sursis
 HERJEAN 9 ans
 ROJINSKI acquitté
 LE FOUEST acquitté
 DENIS 4 ans dont 2 avec sursis
 PERESSE G. acquitté
 PELLE 4 ans dont 2 avec sursis
 SALOMON acquitté
 BRUCHET 4 ans dont 2 avec sursis
 PERESSE A. 7 ans
 CHENEVIÈRE 15 ans avec confusion des peines
 MONTAUZIER 15 ans avec confusion des peines
 PUILLANDRE 4 ans
 FOUERE 8 ans



Une grande
absente :
la justice.



INDEPENDANCE

«LE TEXTE CI-DESSOUS EST UN APPEL A TOUS LES BRETONS QUI SE SENTENT CONCERNÉS PAR LE COMBAT SÉPARATISTE. PASSONS OUTRE AUX POLÉMIQUES STÉRILES ET PROFESSIONS DE FOI ; IL Y A UN COMBAT A MENER : MENONS-LE ENSEMBLE, QUE CEUX, QUI AVEC NOUS, DESIRENT INSTAURER UNE PLATE-FORME D'ACTION ET MILITER EN FAVEUR DE L'INDEPENDANCE NATIONALE, QUE CEUX QUI NE VEULENT PAS ENCORE S'ENGAGER DANS LA LUTTE MAIS SONT SOLIDAIRES NOUS ÉCRIVENT».

INDEPENDANCE SANS AYATOLLAH !!!
 INDEPENDANCE NATIONALE !!!
 INDEPENDANCE SANS ÉTAT !!!
 INDEPENDANCE SANS PRÉCÉDENT !!!

Nous n'avons aucune référence, aucune comparaison à avoir. Nous ne citerons ni l'ALGÉRIE, ni le VIETNAM, ni l'IRLANDE, ni l'IRAN, ni d'autres nations qui ont à nouveau perdu leur identité nationale en voulant la retrouver, qui de nouveau se libérant du joug colonialiste se sont retrouvées écrasées par la botte fasciste ou par son homologue sta-

linien.

INDEPENDANCE NATIONALE !!!

Sans précédent, parce que sans parti dominant, sans parti montrant le chemin vers le soleil rayonnant du socialisme ... ou du nationalisme selon le sigle, sans odeur pestilentielle émanant de goulags ou de camps de concentration, sans Cour de Sûreté de l'État, ... sans précédent parce que sans prophète, sans timonier, sans chef suprême.

Sans précédent parce qu'elle sera le produit de la lutte d'un peuple conscient des dangers qu'il y a à laisser des hommes ou des partis parler et agir en son nom. Sans précédent parce qu'elle sera issue du désir de tout un peuple d'en finir avec ce qui lui est imposé depuis des centaines d'années.

Sans précédent parce que son peuple sera toujours opposé au nucléaire civil et militaire, à l'armée d'engagés et de conscription.

Sans précédent parce que sans armée mais pour un peuple armé.

Sans précédent parce que son peuple sera prêt à l'assumer !!!

INDEPENDANCE NATIONALE PAR ET POUR LE PEUPLE BRETON.

Sans fascisme, sans stalinisme, mais ... li-

bertaire.

Sans parti hexagonal, mais ... pour un socialisme autogestionnaire breton. Le peuple breton doit reprendre avec force et sans ambiguïté, sans réticence le mot d'ordre : «Indépendance d'abord». C'est le seul combat à mener, c'est, nous le pensons, l'unique solution offerte à la BRETAGNE et à son peuple face aux problèmes politiques et économiques engendrés par l'impérialisme français et le capitalisme, car ce n'est qu'en tant que nation qu'elle pourra se relever de son asservissement, de son démantèlement, qu'elle pourra retrouver sa culture, son identité.

INDEPENDANCE NATIONALE

Nous nous devons d'être les premiers combattants.

INDEPENDANCE NATIONALE
CE N'EST PAS UN MOT D'ORDRE DEMAGOGIQUE POUR AUJOURD'HUI,

MAIS UNE RÉALITÉ POUR DEMAIN.
Soyez nombreux à nous rejoindre.

Écrire à : COMBAT BRETON - Tronscoff - Langoëlan - 56160 GUÉMENE/SCORFF, qui transmettra.

Des militants bretons du Centre-Bretagne

10/104 de la Loire

combat breton

Les Antilles et
l'argent du R.P.R.

OCTOBRE - NOV. 1979

NUMÉRO 7 (Nouvelle série)

PRIX 4 F

p9 M. la B.
* p12 Argant Brach



La mémoire ouvrière en Loire-Atlantique (p. 10-11)